

- 2026 -

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ACCOMPAGNEMENT À LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
POUR LES ACTEURS DE  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE MOUVEMENT  
**\* TILT**

Avant de répondre à l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI - 2026), merci de prendre connaissance des lignes directrices présentées dans ce document, afin de comprendre l'accompagnement proposé et de vérifier l'éligibilité de votre structure.

Pour toute question relative à cet AMI n'hésitez pas à nous adresser un e-mail : **info@mouvement-tilt.com**  
(Objet : Question - AMI 2026)





# EMBARQUER SUR LES CHEMINS DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au  
**1 décembre 2025 - 12h (heure de Paris)**



- AMI - 2026 -

# INTRODUCTION

Coalition philanthrope initiée en 2023, le Mouvement Tilt a pour ambition **d'accompagner les démarches de transformation écologiques des acteurs de l'intérêt général.**

Pour ce faire, nous impulsions une dynamique de mécénat collectif permettant de mutualiser les ressources afin de concevoir et déployer des dispositifs d'accompagnement gratuits à la transition écologique à destination des organisations œuvrant pour le bien commun.

## Notre Vision



Promouvoir un modèle d'engagement systémique, où la dimension environnementale devient l'affaire de tous les acteurs et de toutes les causes de l'intérêt général, en alliant respect des limites planétaires et réponses aux défis sociaux.

## Manifesto



Nous sommes conscients et lucides vis-à-vis des immenses défis sociétaux et environnementaux auxquels nous faisons face.

Nous croyons fermement que chaque entité doit contribuer à relever ces enjeux et que l'écosystème associatif et philanthrope doit aller plus loin dans ses engagements.

Nous observons que, bien souvent, nos écosystèmes agissent en silos, chacun son domaine, chacun sa cause. Alors que les actions sociales sont vitales pour le bien-être de nos sociétés, elles ne doivent pas occulter l'impact environnemental des activités menées pour l'intérêt général et le bien commun.

Nous sommes convaincus que l'écosystème philanthrope peut et doit appuyer l'écosystème associatif dans sa transition et devenir un puissant vecteur d'accélération des transformations que nous devons opérer pour assurer un avenir viable.



# INTRODUCTION

Nous fédérons les acteurs philanthropes autour d'une initiative collective permettant de mutualiser nos efforts et viser un impact systémique. Nous œuvrons pour faire de l'environnement une "méta cause".



## #Accélérer l'impact de la philanthropie au service des transitions.

Nous œuvrons pour que les sujets du climat, des limites planétaires et des transitions s'intègrent à l'ensemble des causes, imprégnant chaque action de terrain et devenant une composante essentielle de chacune d'elles.

Nous élaborons et déployons des parcours d'accompagnement à la transformation écologique, adaptés et accessibles gratuitement à tous les acteurs de l'intérêt général.

## #Faire de la transition, l'affaire de tous.

Nous favorisons le partage des connaissances, des bilans et des plans de transition, source d'inspiration, pour faciliter la mise en œuvre de stratégies de transformation écologique.

## #Faire de la transparence, un moteur de l'action.





# PRÉSENTATION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

**2026 - Cohorte pilote #3**



- AMI - 2026 -

# L'ACCOMPAGNEMENT

Vous souhaitez ancrer durablement la dimension environnementale au cœur de votre organisation afin de répondre aux attentes sociétales et à l'impératif écologique ?

Le Mouvement Tilt vous offre un accompagnement collectif gratuit, accessible et sur-mesure, piloté par un réseau d'experts, pour concevoir et mettre en œuvre une véritable stratégie de transformation écologique.

**Repensez la stratégie de votre structure à la lumière des limites planétaires grâce à un parcours adapté aux associations :**

APPRENTISSAGES

LIVRABLES

## Phase #1 : Diagnostic

Sensibilisation et formation aux limites planétaires et à l'adaptation au changement climatique.

- **Cartographie de ses parties prenantes et de sa chaîne de valeur**
- **Identification de ses risques et impacts environnementaux**

## Phase #2 : Mesure

Formation à la méthode Bilan Carbone et à l'utilisation de la plateforme BC+ adaptée aux modèles associatifs (co-développée par l'ABC et le Mouvement Tilt).

- **Bilan Carbone de sa structure**
- **Accès à la plateforme BC+ à vie pour mesurer à nouveau son impact environnemental**

## Phase #3 : Action

Formation à l'économie régénérative et aux modèles stratégiques à impact

- **Feuille de route transition écologique**
- **Plan d'action & de réduction de ses émissions de GES**

Rejoignez le Mouvement Tilt et décuplez l'impact de vos actions en conciliant engagement social, préservation de l'environnement et régénération des écosystèmes !

Tiltez avec nous !



# POURQUOI SE LANCER ?

Développez votre stratégie écologique grâce à des temps individuels et collectifs !



## EXPLORATIONS

Des temps individuels privilégiant l'introspection et la transformation de votre structure :



Identifiez vos risques et vos impacts pour mieux les appréhender



Devenez autonome grâce à des outils adaptés



Définissez une feuille de route et un plan d'action concret !

Le Mouvement Tilt garantit un coût réduit au maximum pour répondre à votre besoin :



Un accompagnement **gratuit** valorisé à **10 000 € par bénéficiaire**



Un temps d'investissement de **12 jours ETP sur 8 mois**



## SYNERGIES

Dans un collectif apprenant pour favoriser l'inspiration, le partage et les retours d'expériences...



Participez à des ateliers pour bénéficier de l'intelligence collective



Inspirez-vous des témoignages de nos autres bénéficiaires



Rejoignez une communauté vivante et apprenante pour co-construire vos outils !

**& bénéficiez de nos ressources et événements au-de-là du parcours !**



# PHASE PILOTE

Actuellement en phase émergente, le Mouvement Tilt a expérimenté ses parcours d'accompagnement auprès de 16 associations depuis fin 2023.



Les lauréats de ces premières cohortes illustrent une belle diversité d'engagements avec des missions variées, allant de l'insertion à la culture, en passant par la lutte contre la précarité, l'environnement et la jeunesse.

**Tous partagent une même ambition : intégrer la transition écologique comme une brique fondamentale de leurs projets de terrain.**



**Les associations qui seront accompagnées par notre mouvement en 2026 constitueront la troisième "cohorte pilote".**

Cette nouvelle cohorte, composée de 14 structures, intégrera le Mouvement Tilt dans un esprit de communauté apprenante. (NB: il s'agira de la dernière phase pilote avant le passage à l'échelle). Au-delà de leur engagement dans le parcours, nous attendons de ces organisations une participation active ainsi qu'un retour d'expérience structuré, contribuant à une dynamique d'amélioration continue.

Ces retours seront essentiels pour co-construire et affiner les parcours, afin qu'ils s'adaptent au mieux aux réalités du terrain et aux besoins concrets des acteurs de l'intérêt général.

# PHASE PILOTE

Les outils conçus par le Mouvement Tilt sont en développement continu :



*Bilan Carbone +  
avec l'ABC*



*Ateliers et  
méthodes adaptés*



*Bibliothèque de  
ressources sur Notion*

En conséquence, les bénéficiaires de la cohorte pilote auront accès à des outils évolutifs qui seront progressivement enrichis et améliorés au fil des développements.

Cette approche dynamique permettra d'adapter et de perfectionner nos ressources en fonction des retours d'expérience et des besoins spécifiques identifiés sur le terrain.

## **Partenaires clés de la phase pilote :**



*Adaptation, formation et mise à disposition d'un outil de pilotage de la stratégie bas carbone.*



*Sensibilisation & expertise climat, plan de transition à visée régénérative, et pédagogie.*



*Transparence et analyse des pratiques sectorielles durables.*



# VALORISATION DU PARCOURS

Afin de mesurer précisément la "contribution volontaire en nature" qui sera intégrée dans vos états comptables et rapports financiers, nous avons effectué une évaluation approfondie de la valeur du parcours proposé.



**La valeur globale est estimée à 10 000€ hors taxes (HT).**

Cette valorisation prend en compte les différentes étapes de l'accompagnement offert et l'accès à nos outils pendant et après le programme.



**Ce coût est entièrement financé par le Mouvement Tilt et ses partenaires financiers.**

En d'autres termes, l'association bénéficiaire de ce parcours n'aura pas à supporter les frais directs de cet accompagnement qui sont pris en charge par notre dynamique de mécénat collectif.



**L'investissement de votre structure correspond au temps homme que vous devrez dédier ensemble au projet.**

(Cf. pg. 14 - Mobilisation interne).



# CALENDRIER DE L'ACCOMPAGNEMENT 2026



- AMI - 2026 -

# RÉTROPLANNING

## PARCOURS DE 8 MOIS

### Phase 1 : Mobilisation - de janvier à juin 2026

	Janvier 2026	Février	Mars	Avril-Mai	Juin	
PHASES DU PARCOURS	SENSIBILISATION		DIAGNOSTIC	MESURE DU BILAN CARBONE		
TEMPS FORTS COLLECTIFS		 Vendredi 30/01 à Paris	 Jeudi 26/02	 Plusieurs temps de formation en collectif		
	<p><b>Sensibilisation individuelle :</b> Informez-vous grâce à nos ressources en ligne.</p> <p><b>Journée de lancement le 30/01 :</b> Identifiez vos enjeux et prenez en main les outils d'adaptation (1 jour).</p>	<p><b>Diagnostic à distance :</b> Évaluez les enjeux de votre structure et le niveau de maturité de vos actions mises en place (≈ 5 heures).</p> <p><b>Atelier en ligne le 26/02 :</b> Partagez vos retours d'expérience sur les résultats de vos auto-diagnostics (2 heures).</p>	<p><b>Formation Bilan Carbone de février à juin :</b> Apprenez la méthodologie Bilan Carbone et appliquez-la à votre association (≈ 20 heures sur 4 mois).</p>			

### Phase 2 : Passage à l'action - de juin à octobre 2026

	Juin	Juillet-Août	Septembre	Octobre	
PHASES DU PARCOURS	BASCULE VERS L'AVENIR		PASSAGE À L'ACTION		
TEMPS FORTS COLLECTIFS	 Jeudi 18/06 à Paris		 Jeudi 03/09	 Jeudi 01/10 à Paris	
	<p><b>Journée de mi-parcours le 18/06 :</b> Définissez le futur souhaitable de votre structure &amp; définissez les premiers éléments de votre plan de transformation (1 jour).</p>	<p><b>Travail individuel :</b> Définissez votre feuille de route écologique en interne (≈ 5 heures).</p>	<p><b>Atelier en ligne le 03/09 :</b> Réalisez votre plan d'action et de réduction et surmontez vos défis en collectif (2 heures) !</p>	<p><b>Journée de clôture le 01/10 :</b> Challengez vos plans d'action et de réduction pour cette dernière étape du parcours (1 jour) !</p>	

 Temps collectifs à distance

 Temps collectifs à Paris

# MOBILISATION INTERNE

Bien que l'accompagnement soit entièrement pris en charge par le Mouvement Tilt et ses partenaires, il est essentiel que les structures bénéficiaires anticipent la mobilisation de ressources internes.



**Pour tirer pleinement parti du parcours, l'engagement d'un pilote à hauteur de 12 jours ETP minimum sur 8 mois est obligatoire.**

La structure doit être en capacité de mobiliser un référent pour qui la stratégie environnementale constitue une mission clairement identifiée dans sa fiche de poste. Ce référent devra participer aux temps forts du programme, avec trois journées de déplacement à prévoir, et piloter la démarche écologique de la structure : définir une stratégie, suivre les indicateurs, animer des ateliers de travail et mobiliser les équipes salariées et bénévoles afin de mettre en œuvre les actions. Sur la base des retours des bénéficiaires de la phase pilote, il est recommandé de prévoir 2 à 4 heures par semaine, en fonction des étapes du parcours.



**Un membre de la structure devra accompagner le référent pendant les événements clés sur parcours à hauteur de 4 jours ETP.**

Le pilote du programme devra être accompagné d'un autre membre de l'association aux événements clés : 3 journées de déplacements et au moins 2 webinaires sur les 8 mois. Ce membre pourra être un salarié ou un membre du conseil d'administration et permettra de soutenir le pilote dans la démarche écologique de l'association.



**L'implication de la gouvernance est un facteur clé de réussite.**

Par ailleurs, il est essentiel que la direction de l'organisation candidate s'engage activement dans le processus, garantissant ainsi l'ancrage durable des apprentissages et des pratiques dans son fonctionnement quotidien.



# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES STRUCTURES



- AMI - 2026 -

# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS



## **SONT ÉLIGIBLES, LES ASSOCIATIONS :**

- De loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général ayant au moins 2 ans d'existence,
- Étant éligible au régime fiscal du mécénat, conformément aux articles 200 et 238 bis du CGI et ayant la capacité d'émettre des reçus fiscaux,
- Étant à jour de leurs obligations administratives, comptables, sociales et fiscales,
- Avec au moins 3 salariés dont 1 en capacité d'accorder 10% de son temps pour suivre et mettre en œuvre le parcours de transition
- Ayant un structure déclarée en France (n° de SIRET)



## **NE SONT PAS ÉLIGIBLES :**

- Les organismes publics (État, collectivités territoriales, établissements publics et généralement toutes les personnes morales de droit public, tels les groupements d'intérêt public, syndicats mixtes...),
- Les organisations redistributrices et non opératrices directes des projets,
- Les organisations n'étant pas en mesure d'émettre des reçus fiscaux.

L'accompagnement est réalisé à l'échelle de la structure, ainsi votre candidature ne devra pas cibler un projet en particulier mais bien l'ensemble des actions menées par votre organisation.

# RÉTROPLANNING

## AMI 2026



### Phase 1 : Recrutement de juillet à décembre 2025

7/07

Ouverture de l'AMI

Candidature via le formulaire

11/09 &  
14/10

Webinaires  
d'information, Q&R

Rendez-vous sur LinkedIn

01/12

Clôture de l'AMI

Vérification éligibilité



### Phase 2 : Sélection en décembre 2025

07/12

Vérification & instruction  
des dossiers

Pré-sélection

15/12

Annonce des lauréats

Sélection

# INSTRUCTION ET SÉLECTION DES DOSSIERS

## VÉRIFICATION



La recevabilité et l'éligibilité des dossiers seront vérifiées par l'équipe opérationnelle du Mouvement Tilt.

## INSTRUCTION



Les dossiers éligibles seront ensuite évalués sur la base d'une grille de critères (domaines d'intervention, motivations et capacités qui sous-tendent la mise en œuvre de la stratégie de transition, potentiel d'impact, etc.).

Un appel visioconférence peut être demandé à l'association en complémentarité du formulaire de candidature si certaines clarifications sont nécessaires.

## SÉLECTION



Un travail d'arbitrage sera fait pour couvrir une diversité de domaines d'interventions / de causes d'intérêt général. Aussi, pour cette 3ième cohorte, nous favoriserons les structures les moins "matures" sur cet enjeu de transformation écologique.

La décision finale sera actée par les votes des membres fondateurs et membres partenaires du Mouvement Tilt.

# CANDIDATURE & ANNEXES À FOURNIR

Merci de compléter le formulaire suivant en ligne :

→ [Formulaire de candidature](#) ⇄

Temps de remplissage estimé à 30 min.

En annexe au formulaire vous pourrez charger les éléments suivants,  
Merci de charger les fichiers au format PDF :

- Statuts
- Publication au Journal officiel (JOAFE)
- Dernier rapport d'activité
- Comptes de résultat / bilans financiers du précédent exercice
- Logo de l'organisation (en couleur et en blanc si possible)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter par email :  
**info@mouvement-tilt.com.**

# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

À très bientôt sur les chemins  
de la transition !

 *LE MOUVEMENT*  
**TILT**

- AMI - 2026 -